

49%
personnes
couvertes

102 900
allocataires

Dans les Pyrénées-Orientales, **228 900 personnes sont couvertes par au moins une prestation légale versée par la Caf**, soit 49 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 35 % à 52 % selon les communautés de communes.

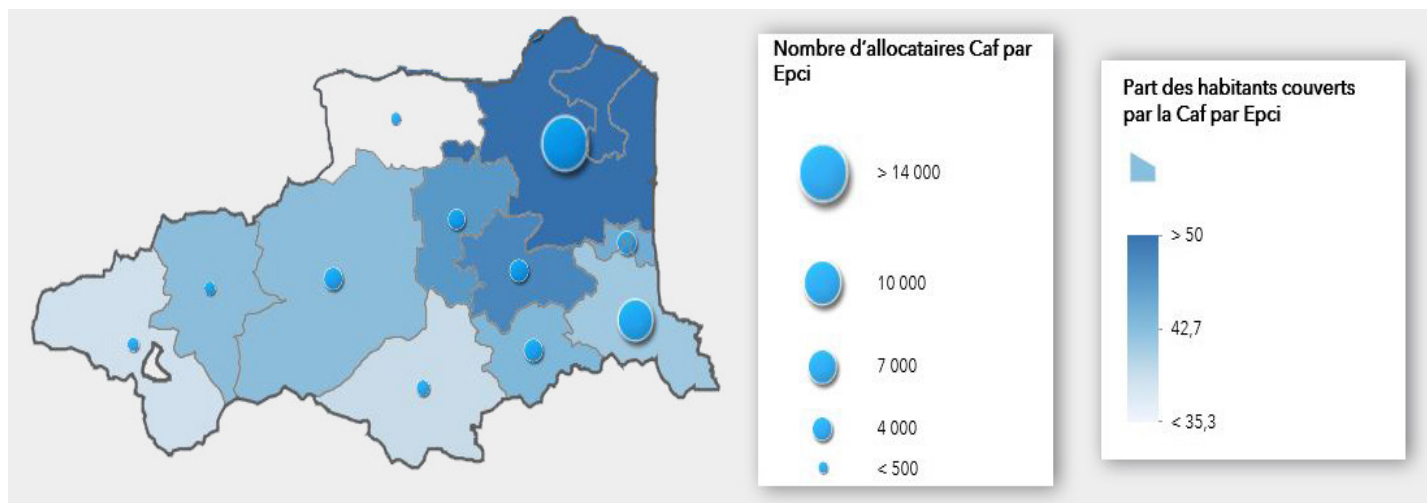
Le département se caractérise par une proportion importante de familles sans enfants.

2 800 étudiants bénéficient d'une aide, soit 3 % de l'ensemble des allocataires (7 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 24 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (16 % au niveau national).

44 200 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. Dans ces foyers précaires, vivent 39 800 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2018 et Insee RP 01/01/2019
© IGN Geofla®2.0 2019

POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



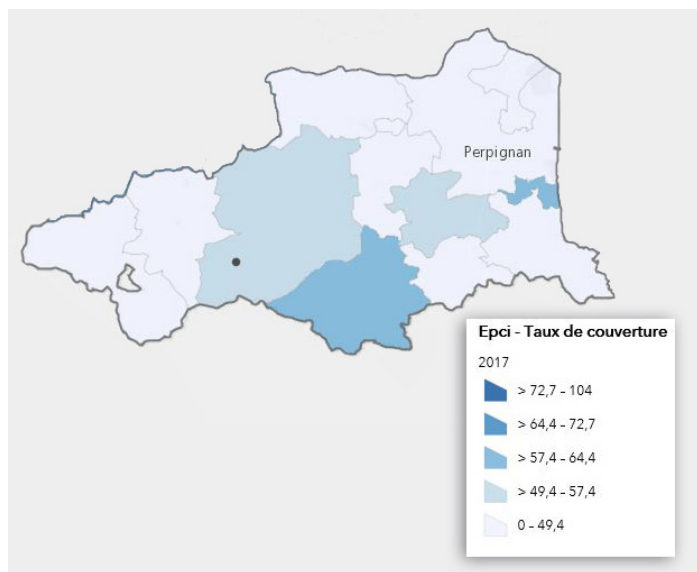
Zoom sur
les allocataires
à bas revenus

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess Drees, Msa 2017 © IGN © Geofla 2.0.2019

POUR ALLER PLUS LOIN...

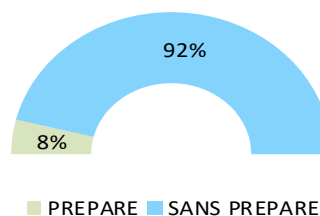
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

En 2017, la Caf des Pyrénées-Orientales soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **6 800 places sont disponibles pour les familles.** Les places offertes par les assistants maternels s'élèvent à 3 400, soit **24 % de l'ensemble des places offertes** (34 % au niveau national).

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 13 900 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

Les Pyrénées-Orientales, avec 49 places offertes pour 100 enfants, se classent en dessous de la moyenne nationale (59 %). Pour autant, il n'y a pas de tension entre l'offre et la demande compte tenu du nombre de famille sans emploi.

Enfants couverts par la prestation PrePaRe



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrePaRe) : **990 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

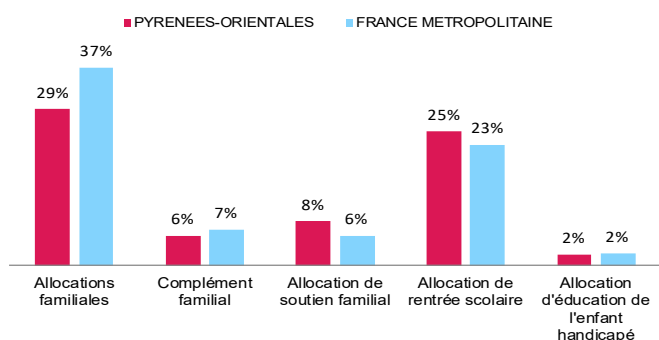
Source : Caf 2018

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2018

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

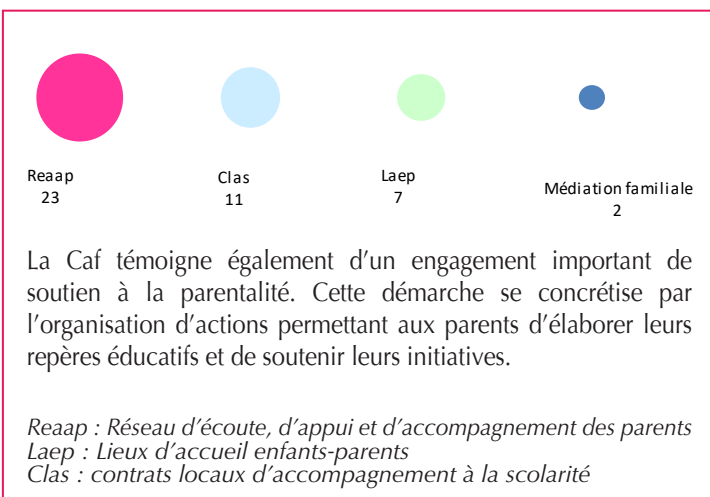
> **29 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 6% obtiennent un complément familial,

> **25 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire,

> **8 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses parents,

> **2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2018

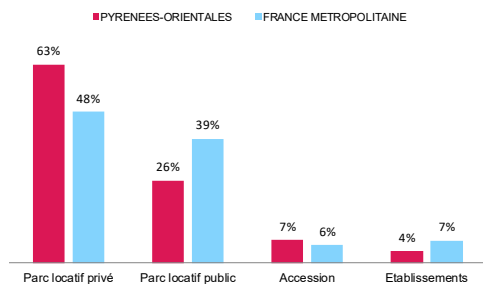


Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



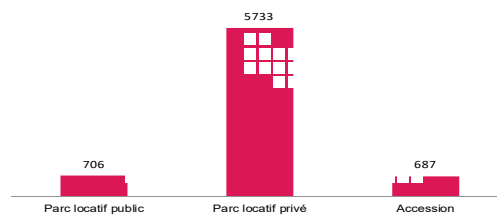
Source : Caf 2018

Au mois de décembre 2018, **58 100 foyers du département reçoivent une aide au logement** de la part de la Caf. Cela représente une population de **117 300 personnes, soit 25 % de la population totale** du département. Les Pyrénées-Orientales se caractérisent par une proportion d'aide au logement dans le parc locatif privé plus forte qu'au niveau national.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2018

Après perception des aides au logement, près de **7200 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. Parmi eux, la nature du parc locatif se révèle un facteur essentiel dans les Pyrénées-Orientales, **5700 allocataires sont situés dans le parc locatif privé** où le nombre de logements présentant des loyers plus élevés est majoritaire.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante ; cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **22 000 foyers sur le territoire des Pyrénées-Orientales**,
- > **28 600 allocataires du département sont bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Egalement incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'activité est cumulée au Rsa pour **3 740 foyers** en 2018.

- > **10 500 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 66 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

Les pouvoirs publics ont décidé à compter du 1^{er} janvier 2019, une revalorisation exceptionnelle de la Prime d'activité, prestation qui complète les revenus professionnels. Cette mesure permet d'augmenter le montant de la Prime d'activité versée à ceux qui la perçoivent déjà, mais elle permet également de verser cette prime à de nouveaux bénéficiaires, et contribue ainsi à la revalorisation du pouvoir d'achat des personnes en activité. Ainsi, **au niveau départemental, entre le 31 décembre 2018 et le 31 mars 2019, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté de 6 500 allocataires, soit une progression de 23 %.**

LES ALLOCATAIRES A BAS REVENUS

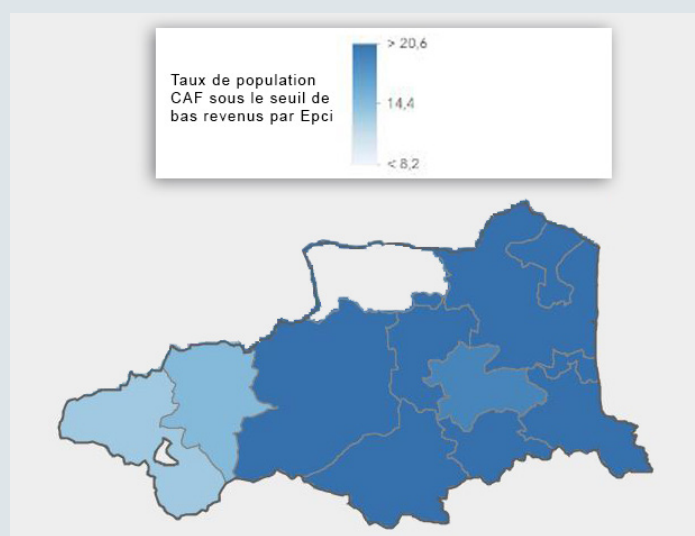
Le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS) adopté en janvier 2013 et, pour une durée de 5 ans, visait à la fois à répondre à l'urgence sociale signalée par le diagnostic sur les causes de la pauvreté et à structurer la politique de lutte contre la pauvreté sur le long terme.

Fin 2018, il a été prolongé par le plan présenté par Emmanuel Macron qui ambitionne de prévenir la reproduction de la pauvreté et a annoncé cinq grands domaines sur lesquels la politique doit être menée pour «éradiquer la pauvreté extrême» : la petite enfance, l'enfance, les jeunes, l'accompagnement vers l'emploi et les minima sociaux.

D'un point de vue monétaire, fin 2018, dans les Pyrénées-Orientales, 44 200 allocataires sont considérés comme vivant sous le seuil des bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 071 € par unité de consommation et par mois. Ces foyers abritent 94 300 personnes, soit 27 % de la population du département. Cette proportion de population à bas revenus, est supérieure à celle de la France métropolitaine (17 %).

36 % des enfants (de familles allocataires) de moins de 21 ans résident dans un foyer à bas revenus. Cet écart marqué entre la population allocataire et les enfants démontre la plus grande vulnérabilité de ce jeune public face aux phénomènes de paupérisation.

Taux de population sous le seuil de bas revenus



Sources : Caf 31/12/2018 et Insee RP 01/01/2015
© IGN Geofla®2.0 2019

53 % des foyers allocataires à bas revenus sont fortement dépendants dans les Pyrénées-Orientales (47 % au niveau de la France métropolitaine), c'est-à-dire que leurs revenus sont composés à 75 % ou plus de prestations versées par la Caisse d'allocations familiales. Parmi ces foyers, 19 100 vivent de ressources provenant entièrement des prestations légales. Cette donnée conforte le rôle protecteur joué par la branche Famille pour les plus modestes.

Le versement des prestations légales apparaît aussi comme une aide financière précieuse pour 16 300 foyers allocataires considérés comme fragiles et couvrant 35 200 personnes du département. Ceux-ci tomberaient, en effet, sous le seuil de bas revenus sans la perception des prestations familiales et/ou sociales, ce qui conduirait à faire croître le taux de population départementale à bas revenus de 10 points pour le porter à 37 % dans les Pyrénées-Orientales.

Le versement de ces prestations est d'autant plus capital pour ces familles.

- ✓ 94 300 personnes sous le seuil de bas revenus
- ✓ 39 800 enfants sous le seuil de bas revenus
- ✓ 19 100 allocataires avec 100 % de ressources issues des prestations légales
- ✓ 16 300 foyers fragiles



➤ POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus>